



ANALYSE

2017/14

Raccourcis et lieux communs, le sort de l'islam au quotidien

Raccourcis et lieux communs, le sort de l' « Islam » au quotidien

Le 27 juin 2017, dans le cadre d'une série consacrée à l'« islam belge », Vers l'Avenir¹ publiait un article intitulé « L'islam belge lutte contre trop d'archaïsme ».

Il se fait que la place de l'islam dans le monde tel qu'il va est un constant sujet d'interrogation et qu'une des dimensions de ce questionnement tient à la façon dont la presse aborde la question... La production que nous examinons ici est, nous semble-t-il, assez symptomatique d'un véritable problème qui tient tout à la fois de la désinvolture et de l'approximation avec lesquelles est traitée une mouvance infiniment complexe, riche et nuancée dans tous ses aspects, religieux, politiques, idéologiques, culturels, etc.

Contexte

Du 27 au 30 juin 2017, les éditions Vers l'Avenir ont consacré une série d'articles à l'Islam en Belgique².

Il apparaît qu'outre les conflits internationaux (« *Face aux atrocités, aux crimes et aux attentats commis par Daech, c'est toute une communauté³ qui paye le prix fort* »), la création d'un « *Institut sur l'Islam (sic)* » par la CFWB, en particulier par le ministre Marcourt⁴, soit le déclencheur de cette série.

On apprend cependant très peu de choses de cet Institut ; tout au plus saura-t-on qu'il s'agirait « *de développer, de coordonner, de compléter et de promouvoir les recherches et les formations dans le domaine de l'islam* » et que « *l'Exécutif des musulmans de Belgique (EMB), l'organe "représentatif" de la communauté auprès des autorités* », peinerait « *à s'inscrire dans la dynamique progressive (sic) voulue par la Fédération* ».

Il est dommageable que le lecteur ne soit pas correctement informé du processus ayant mené à la création d'un *Institut de promotion des formations sur l'Islam* (pour en utiliser l'appellation correcte)... Remédions brièvement à cette lacune.

En 2013 (in *tempore non suspecto*, puisque Bruxelles et Zaventem n'avaient pas encore été frappés par les attentats que l'on sait), à l'initiative du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme⁵, le ministre Jean-Claude Marcourt lançait une réflexion en vue de favoriser un « islam de Belgique », soit « *un islam ancré dans un contexte social, culturel, linguistique en phase avec les valeurs de la démocratie* ».

Un premier rapport fut remis par le Centre d'études de l'ethnicité et des migrations (Cedem-ULg) qui contribua à la mise en place, en mars 2015, d'une *Commission chargée de faire des propositions en vue d'un islam de Belgique* et présidée par les professeurs Andrea Rea (ULB) et Françoise Tulkens (UCL). La Commission a remis son rapport au ministre au début du mois de décembre 2015⁶.

Le 29 novembre 2016, la Commission de l'enseignement supérieur, de la recherche et des médias du parlement de la CFWB votait le décret « *portant sur la création d'un institut de promotion des formations sur l'Islam* »⁷, dont les missions principales étaient ainsi décrites par le ministre Marcourt :

- soutenir, financer et organiser la mise en réseau des formations à destination des imams, professeurs de religion islamique, conseillers moraux, acteurs socioculturels, etc. ;

- travailler à la création d'un Baccalauréat en sciences religieuses et sociales et d'un Master en théologie musulmane ;

- poursuivre la réflexion au sujet de la création d'une « Faculté de théologie musulmane », en collaboration avec la Communauté flamande si possible ;

- travailler à la création, d'une « Chaire interuniversitaire d'islamologie pratique » visant l'analyse réflexive, critique de la pensée arabo-musulmane dans ses dimensions historiques et contemporaines.

Le décret a été voté à l'unanimité (moins une abstention) par le Parlement le 14 décembre 2016 et publié au Moniteur le 25 janvier 2017.

Vers l'Avenir, faute de replacer précisément sa série d'articles dans ce contexte, tend en parlant d'un « islam de Belgique », à se poser en donneur de leçons. On l'a dit, c'est dommage, mais ça ne nous dispense pas, même si ce n'est pas à proprement parler le sujet de cette analyse, de nous interroger sur l'initiative de la CFWB.

Nous retiendrons donc rapidement que les professeurs Rea et Tulkens ont été les garants d'un processus ouvert et tolérant, émettant au final de simples « *recommandations* ». Par ailleurs, diverses personnalités de l'islam ont été parties prenantes au processus⁸.

Quant à la question des rapports entre la sphère publique et la sphère religieuse, le rapport de la Commission précise que : « *Si la formation théologique relève exclusivement de la responsabilité de la communauté musulmane, assurée en particulier par l'Exécutif des Musulmans de Belgique, la formation séculière des cadres musulmans relève d'une responsabilité partagée de la société et de l'organe chef de culte* ». Le pouvoir politique n'entend donc pas faire autre chose que *partager* la formation séculière (relative aux aspects laïques) des cadres. Il peut entre autres s'agir de formations juridiques, relatives aux langues nationales, etc.

On notera que la question de la « laïcité » est extrêmement controversée et que l'initiative de la CFWB a suscité étonnamment peu de questions ou de commentaires relatifs à cet aspect... Outre la délimitation de son intervention par la CFWB elle-même, il est possible que ce que Vincent de Coorebyter⁹ appelle la « *culture belge du pluralisme* » permette d'aborder ce type de débats avec une certaine sérénité. Il faut sans doute aussi tenir compte de l'immense pression sociale qu'ont fait peser sur l'initiative de la CFWB, les guerres en cours et les actes terroristes perpétrés un peu partout dans le monde...

Archaïsme, radicalisme, déni... ?

Si le contexte institutionnel permet de relativiser quelque peu le propos de Vers l'Avenir, il n'en demeure pas moins que le mot « archaïsme » ne fait en aucun cas partie du lexique déployé par les diverses commissions qui se sont penchées sur le sujet de l'« islam de Belgique ». Il s'agit là d'une prise de position sur quoi il convient de s'interroger.

Dans un premier temps, on attribuera volontiers l'expression « trop d'archaïsme » à une maladresse ; on pourrait supposer qu'il manque un « s » à archaïsmes, qui eussent alors désigné une série de comportements ou de préceptes jugés « archaïques » par l'auteur...

Le cœur de l'article que nous examinons ici concerne en réalité « l'Exécutif des musulmans de Belgique » (EMB), l'organe « représentatif ¹⁰ » de la communauté auprès des autorités. Et qui, dans le cadre du décret que nous avons évoqué, « *est un des principaux interlocuteurs du cabinet Marcourt* ». L'auteur expose les difficultés et contradictions qui traversent l'EMB. Ainsi l'organe représentatif est

- « *toujours fragmenté et paralysé par une doctrine archaïque insufflée par un conseil des théologiens dont on connaît trop peu de chose¹¹* » ;
- « *gangrené par un islam conservateur extrêmement radical et qui est dans le déni [...].* » Etc.

Par ailleurs, ce serait ce même islam « *qui est enseigné et diffusé dans les mosquées depuis plus de 30 ans* ».

On n'aura aucune espèce d'explication sur le sens du mot « archaïque » : l'auteur procède de façon parfaitement tautologique - c'est-à-dire en recourant à une forme d'explication aussi vide que circulaire, du type « *Quand on voit ce qu'on voit, on a raison de penser ce qu'on pense* ». On remarquera aussi qu'écrire « *extrêmement radical* » est une redondance, soit une nouvelle tautologie. On reste perplexe en lisant que l'EMB serait « gangrené » par l'islam ainsi qualifié : si, en effet, c'est ce corpus doctrinaire (dont on ne saura strictement rien) qui est « *enseigné depuis 30 ans* », cela signifie que la « gangrène » est plus ancienne que le malade, puisque l'exécutif a été reconnu comme interlocuteur de l'État en... 1994¹². Curieux.

Enfin, ce même islam « *extrêmement radical* » serait « *dans le déni* ». Que voilà à nouveau une étrange expression. Le déni est un concept issu de la psychanalyse et renvoie à une stratégie de défense qui conduit à éviter, sinon à nier une réalité¹³. Même en admettant que l'expression puisse être employée hors de son champ d'origine, l'on est toujours dans le déni *de quelque chose*, d'une réalité précise, de la réalité en général pour les psychoses, etc.

Mais on continuera ici d'ignorer ce qui peut bien être nié... Étrange. Précisons que M. Radouane Attiya, islamologue et chercheur à l'ULg serait l'auteur de ces propos. D'une part, rien ne nous est dit du contexte dans lequel ils auraient été émis ou recueillis, d'autre part, on ne peut pas être vraiment rassuré quant à leur fiabilité si l'on se rend compte que Vers l'Avenir omet (ou oublie) de préciser que M. Attiya était l'un des rapporteurs de la commission Rea - Tulkens. Enfin, tout ceci cadre mal avec les propos d'ordinaire tenus par M. Attiya...

Manque d'autocritique

Avant que, dans le dernier paragraphe, l'auteur examine brièvement la représentativité de l'EMB, on se verra répéter que « *cet islam est archaïque et fidèle à la tradition* », qu'il est « *en décalage avec notre société* », que les « *les rapports aux codes culturels, sociaux, politiques souffrent d'un manque de questionnement et d'autocritique* ». Un bouquet final digne de l'ensemble qui le précède. Pour le dire de façon synthétique, brutale peut-être, ces quelques mots n'ont aucune espèce de sens :

1. on note qu'archaïque est cette fois accolé à « *fidèle à la tradition* ». Or, et que l'on sache, toutes les religions monothéistes (essentiellement chrétienne, judaïque ou islamique) sont fidèles à la tradition. Elles ont toutes, quelles que soient leurs ramifications - et elles sont nombreuses ! - un rapport étroit avec un corpus dogmatique construit par la *tradition*. On se demande dès lors ce qui vaut à l'islam d'être à ce titre qualifié d'archaïque ;
2. que peut signifier « *être en décalage avec la société* » ? Ne pas voter Macron et préférer, loin du tumulte, cultiver une parcelle maraîchère en permaculture n'est-ce pas être en décalage ? Où commence le décalage ? Où finit-il ? Par rapport à *quelle* société ? En quoi serait-ce un tort (ou non) ? On n'en saura rien...
3. « *les rapports aux codes culturels, sociaux, etc.* » manqueraient d'autocritique. Mais de quels codes parle-t-on ? Pour ne prendre qu'un exemple, Wikipédia définit (fort synthétiquement, certes) les codes culturels comme un « *ensemble de pratiques : vocabulaire, goûts culturels, habillement, lieu de résidence qui dénotent la place ou le rang social d'un individu et son apparence à une classe ou une catégorie sociale.* » Que devrait donc critiquer cet islam croulant sous les qualifications péjoratives ? Le fait que tous les croyants ne soient pas des amateurs éclairés de Stockhausen, qu'ils méconnaissent quelque peu l'emploi du subjonctif imparfait et n'habitent pas Laethem-Saint-Martin¹⁴ ?

Un impossible Exécutif des Musulmans de Belgique

Le dernier paragraphe de l'article, intéressant, se penche très, trop, brièvement sur la difficulté de représenter (au sein d'un seul Exécutif des Musulmans) un islam « *multiple et animé de très nombreux courants* ».

La question de la « communauté musulmane » a été finement abordée par Michaël Plastria, en juillet 2016¹⁵. Michaël Plastria explique : « *depuis 1999, l'Exécutif des Musulmans de Belgique a continué à connaître de lourdes difficultés de fonctionnement, et ce pour trois raisons : la régionalisation partielle de l'organisation du culte en 2002, des problèmes d'équilibres entre communautés nationales et courants de l'islam en son sein, ainsi que des divisions internes entre l'assemblée élue et l'Exécutif. En outre, l'Exécutif connaît un manque important de ressources financières pour assurer son bon fonctionnement. Dès lors, cette institution n'a jusqu'à présent pas eu les capacités de faire exister une communauté institutionnelle de l'islam belge transcendant les différences théologiques et les nationalités. Sous cet angle, parler d'"une communauté musulmane" paraît dès lors pour le moins hasardeux et manquer de nuance.* »

Conclusions

La question de l'islam de Belgique a inspiré 8 articles aux éditions Vers l'Avenir, nous n'avons analysé que le premier d'entre eux. Au terme de cet examen, nous pouvons distinguer deux des caractéristiques qui marquent trop souvent l'approche de l'islam dans nombre de pays occidentaux.

Désinvolture, amalgame, lieux communs,...

Nous ne reviendrons pas en détail sur la forme de désinvolture avec laquelle est traitée la complexité de la situation : nous soulignerons qu'envisager l'islam en Belgique comme étant le fait d'une « communauté » est hasardeux et manque, comme le dit Michaël Plastria, de nuance. Dans la même logique, on aura remarqué qu'au-delà de l'exposé des faits (plutôt succinct, du reste), cet article est caractérisé par des prises de position marquées par l'emploi d'un lexique véhiculant essentiellement des lieux communs qu'aucune illustration cohérente ne vient éclairer : l'islam est qualifié d'« archaïque », d'« extrêmement radical », de « conservateur », etc. sans que rien, jamais, ne soit précisé, ni illustré.

Déni

Le second aspect, fort commun lui aussi, est relatif au déni (pour le coup, identifiable) de l'irresponsabilité politique qui prévaut depuis tant de temps.

Nous continuons en effet de nous interroger sur l'initiative de la CFWB. Non qu'il faille d'emblée et totalement la rejeter ou la condamner. Elle présente des avancées intéressantes en termes de connaissance et d'étude de l'islam, voire de formation des cadres pour ce qui concerne les aspects « séculiers »... Mais, on s'étonne de ce que tout ceci s'insère dans la volonté plus générale de créer un « islam de Belgique¹⁶ ». Historiquement, et mis à part le Portugal et une bonne partie de l'Espagne, l'Europe occidentale n'a jamais été une terre d'islam et tout le monde semble - ou feint - d'oublier que ce sont (notamment) les accords de 1964 qui ont massivement « importé » des travailleurs marocains et turcs, leur famille et... leur religion : « *l'on marque une préférence pour une main-d'œuvre marocaine apolitique, plus religieuse et plus soumise¹⁷* ». Or, cette « *importation structurelle¹⁸* » n'a guère été accompagnée et les politiques d'immigration ont été « *bien insuffisantes et surtout bien tardives* ». Il est curieux de constater qu'aucun texte officiel (ni médiatique, du reste) ne mentionne, ni *a fortiori* n'endosse clairement cette irresponsabilité politique première, liée au fait que l'immigration n'a été envisagée que sous l'angle de l'exploitation économique et en particulier de la soumission supposée des travailleurs (on soulignera à cet égard que l'engagement de travailleurs algériens, réputés plus critiques et plus laïcs, a fait l'objet de fortes réticences).

On retiendra, très brièvement, le sort qui a été fait ensuite aux populations immigrées, éternelle variable d'ajustement des politiques de l'emploi, reléguées au rang de citoyen de seconde zone. On pourra se référer, par exemple, aux travaux menés par Nathalie Perrin et Bea Van Robaeys¹⁹, qui précisent que, jusqu'en 2006, aucune recherche « *n'a étudié la situation socioéconomique des personnes d'origine étrangère dans son ensemble, ni le risque qu'elles courent de connaître la pauvreté* »... : quand la passivité et le désintérêt sont aux origines d'un désastre social...

Les deux chercheuses concluent quant à elles que « *Les différentes formes de discriminations auxquelles les personnes issues de l'immigration sont confrontées ont non seulement comme conséquences la stagnation socioéconomique de ces individus, mais également l'installation d'un certain désespoir dû à un manque de perspectives, désespoir qui se transmet aux générations suivantes.* »

On a vu encore que, selon Michaël Plastria, l'Exécutif des Musulmans de Belgique souffrait d'un « *manque important de ressources financières* » (sans parler des changements incessants du paysage institutionnel belge qui ne lui ont guère facilité la tâche...) : avant de lui reprocher unilatéralement ses difficultés, il conviendrait quand même de se pencher sur les responsabilités de l'État belge.

Alors, oui, initier une politique de réflexion sur l'islam c'est bien (pour autant qu'on ne s'attarde pas trop sur les clichés journalistiques) mais d'abord reconnaître ses erreurs passées et ensuite mener une politique de vraie justice sociale ne serait-ce pas mieux encore pour ôter du « désespoir » les populations plus ou moins lointainement immigrées ?

Il est tard, certes, mais jamais *trop* tard...

Jean François Pontégnie
Chargé d'analyses

Annexe 01

27 juin

Et si Daech forçait le changement... - (http://www.lavenir.net/cnt/dmf20170626_01023848/et-si-daech-forcait-le-changement)

L'islam belge lutte contre trop d'archaïsme - (http://www.lavenir.net/cnt/dmf20170626_01023836/l-islam-belge-lutte-contre-trop-d-archaisme)

Le Conseil des théologiens, le frein au progressisme - (http://www.lavenir.net/cnt/dmf20170626_01023837/le-conseil-des-theologiens-le-frein-au-progressisme)

28 juin

Le cours de religion en manque d'ouverture + Des profs qui « ne saluent pas les femmes » - (http://www.lavenir.net/cnt/dmf20170627_01024387/le-cours-de-religion-en-manque-d-ouverture)

29 juin

Islam belge : le doute (http://www.lavenir.net/cnt/dmf20170628_01024799/islam-belge-le-doute)

L'Arabie, le grand méchant wahhabite - (http://www.lavenir.net/cnt/dmf20170628_01024806/l-arabie-le-grand-mechant-wahhabite)

« Permettre à la parole de se libérer » - (http://www.lavenir.net/cnt/dmf20170628_01024796/permouvoir-a-la-parole-de-se-liberer)

30 juin

Des profs avec des propos borderline - (http://www.lavenir.net/cnt/dmf20170629_01025295/des-profs-avec-des-propos-borderline)

Il n'est sans doute pas inutile de noter que les articles précités sont enchâssés dans un ensemble d'articles (de 2 à 4 par jour, cf. tableau ci-après) relatifs à la problématique des « attentats », à la « radicalisation » ou encore aux guerres en cours (en Syrie, en Irak, etc.).

Nous ne disposons pas des moyens qui permettraient de mesurer finement la nature des rapports qui peuvent s'établir chez les lecteurs entre toutes ces données et le traitement réservé aux questions relatives à la nature de l'islam en Belgique. Nous émettons donc ici la simple hypothèse qu'il n'est pas exclu que s'établissent des liens de cause à effet du type (purements hypothétique, rappelons-le) « *les imams "archaïques" pourraient être la cause de la "radicalisation"* ».

30/06/2017 : Action anti-terroriste en Europe : un imam belgo-marocain parmi les suspects

30/06/2017 : Conflit en Syrie - Les experts de l'ONU confirment l'utilisation de sarin en avril en Syrie
--

29/06/2017 : Les forces irakiennes annoncent avoir pris le contrôle de la mosquée Al-Nouri à Mossoul
--

29/06/2017 : La radicalisation de Mohamed Bakkali signalée par la police de Verviers en 2012
--

29/06/2017 : Un jeune poursuivi pour terrorisme
28/06/2017 : Syrie: 30 civils tués dans un bombardement aérien
28/06/2017 : Filière djihadiste de Jumet: la fille de l'échevin El Khannouss acquittée
28/06/2017 : Six arrestations lors d'une action anti-terroriste en Europe
27/06/2017 : Attentats de Bruxelles: les terroristes visaient-ils également d'autres lieux ?
27/06/2017 : Trois ans de combat contre Daech
27/06/2017 : Question de timing
27/06/2017 : Conflit en Syrie - De "potentiels" préparatifs d'attaque chimique selon Washington, qui menace Damas
27/06/2017 : Attentats à Bruxelles: les terroristes visaient également d'autres cibles



Avec le soutien de



Cette analyse est disponible au format PDF sur notre site Internet www.acrf.be

L'ACRF-Femmes en milieu rural souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites. Toutefois, n'oubliez pas, dans ce cas, de mentionner la source et de nous transmettre copie de la publication.

Merci !

¹ Nous ne citons pas le nom du journaliste, notre démarche se veut respectueuse des personnes, d'autant que leurs conditions de travail sont de plus en plus difficiles ; il revient de surcroît à la rédaction d'endosser la responsabilité des articles. Même si notre propos pourra parfois paraître sévère, nous ne ferons pas de reproche particulier à Vers l'Avenir, que nous citons ici à titre d'exemple d'une attitude très - trop - générale.

² Voir en annexe, les références des articles publiés.

³ Sur l'emploi du terme « communauté », voir ci-après le point « Manque d'autocritique ».

⁴ Vice-président et ministre de l'Enseignement supérieur, des Médias et de la Recherche scientifique de la CFWB.

⁵ Depuis rebaptisé UNIA : « *Le 12 juin 2013, le Gouvernement fédéral, les Régions et les Communautés ont signé l'accord de coopération visant à transformer le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme en une institution interfédérale de lutte contre les discriminations.*

- Les missions en matière d'analyse des migrations, de droits fondamentaux des étrangers et de traite des êtres humains ont été confiées à une institution séparée et fédérale : le Centre fédéral Migration, qui s'appelle Myria depuis le 3 septembre 2015.

- La lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité des chances sont restées la compétence du Centre interfédéral pour l'égalité des chances qui, le 22 février 2016, a reçu le nom Unia. » -

<http://unia.be/fr>

⁶ D'après : *Plaidoyer pour un islam moderne, compatible avec les valeurs démocratiques* -

http://le15jour.ulg.ac.be/jcms/c_49992/fr/radouane-attiya

Le rapport de la Commission Tulkens - Rea (*Rapport de la Commission concernant la formation des cadres musulmans et les émissions concédées*) est téléchargeable ici :

[https://cdn.uclouvain.be/public/Exports%20reddot/cismoc/documents/Rapport_final_commission_Marcourt\(1\).pdf](https://cdn.uclouvain.be/public/Exports%20reddot/cismoc/documents/Rapport_final_commission_Marcourt(1).pdf)

⁷ On trouvera le dossier parlementaire ici : <http://www.pfwb.be/le-travail-du-parlement/doc-et-pub/documents-parlementaires-et-decrets/documents/001537419>

⁸ On trouvera la liste complète des membres de la Commission ainsi que celle des personnes auditionnées au bas du rapport de la Commission Tulkens - Rea (op. cit.)

⁹ *Laïcité : la mauvaise réputation* - Vincent de COOREBYTER - Les @nalyzes du CRISP en ligne - 3 mars 2017 -

<http://www.crisp.be/2017/03/laicite-mauvaise-reputation/>

¹⁰ Les guillemets sont de Vers l'Avenir

¹¹ L'article renvoie à un article voisin : *Le Conseil des théologiens, le frein au progressisme*.

¹² « La "communauté musulmane" de Belgique existe-t-elle ? » - Michaël PLASTRIA - Les @nalyzes du CRISP en ligne, 14 juillet 2016 - <http://www.crisp.be/2016/07/communaute-musulmane-belgique-existe/>

¹³ Pour prendre un exemple simple, on parle de « déni de grossesse », pour des femmes qui ne se rendent *vraiment* pas compte de ce qu'elles sont enceintes parce qu'elles ne *veulent* pas l'être.

¹⁴ Sur base du revenu moyen par habitant, la commune « la plus riche de Belgique »...

¹⁵ *La "communauté musulmane" de Belgique existe-t-elle ?* Op. cit.

¹⁶ « Par "islam de Belgique", il faut entendre un islam ancré dans son contexte territorial, linguistique, social, culturel, et aussi un islam en phase avec les normes fondamentales de la démocratie : l'égalité femme/homme, le respect de toutes les orientations sexuelles, la liberté d'expression, la neutralité de l'État, la non-discrimination, la justice sociale, etc. » - J.-C. Marcourt - Dossier parlementaire (op. cit.).

¹⁷ *La convention belgo-marocaine du 17 février 1964 relative à l'occupation de travailleurs marocains en Belgique* - Anne FRENNET-DE KEYSER - CRISP | « Courrier hebdomadaire du CRISP » - 2003/18 n° 1803.

¹⁸ « De plus, l'immigration, jusqu'à présent considérée comme un moyen temporaire de résorber les carences locales, se voit officiellement investie d'une nouvelle fonction (celle de repeuplement et de rajeunissement de la population belge), lui attribuant ainsi un caractère structurel. »

L'accord de main-d'œuvre belgo-marocain ou la gestion interétatique d'un flux migratoire - Mémoire de licence en relations internationales, UCL, 1985, cité par Anne FRENNET-DE KEYSER (op. cit.).

¹⁹ *La pauvreté chez les personnes d'origine étrangère chiffrée (Rapport partiel de "Pauvreté chez les personnes d'origine étrangère")* - Nathalie PERRIN et Bea VAN ROBAEYS - Recherche menée conjointement par le Centre d'Etudes de l'Ethnicité et des Migrations (CEDEM - www.ulg.ac.be/cedem/) et l'Onderzoeksgroep Armoede, Sociale Uitsluiting en de Stad (OASes - www.ua.ac.be/oases) -

- http://www.stes-apes.med.ulg.ac.be/Documents_electroniques/POP/POP-IMM/ELE%20POP-IMM%20A-8126.pdf